



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Personnels Enseignants

DIPE/22-948-819 du 14/11/2022

**ACTUALISATION DE L'ARRETE DESIGNANT LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS A LA
COMMISSION DE REFORME DEPARTEMENTALE DES PROFESSEURS DE LYCEE
PROFESSIONNEL**

Référence : article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales

Destinataires : Tout public

Dossier suivi par : Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 73 65 - ce.dipe@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après :

L'actualisation de l'arrêté rectoral désignant les représentants des personnels aux commissions de réforme départementale des professeurs de lycée professionnel, département du Vaucluse

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'azur
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;
VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;
ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des professeurs de lycée professionnel en sa séance du 25 janvier 2019 ;
VU l'arrêté de désignation des membres des représentants du personnels aux commissions de réforme départementales des professeurs de lycée professionnel du 20/01/2022 ;

- A R R E T E -

ARTICLE 1 - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementale des professeurs de lycée professionnel :

• **Département 04 – Alpes de Haute Provence**

Mme PASCAL Sophie, LP Louis Martin Bret - Manosque
M. DULISCOUET Yann, LPO Les Iscles - Manosque

• **Département 05 – Hautes Alpes**

Mme PASCAL Sophie, LP Louis Martin Bret – Manosque
M. RICOU-CHARLES Michel, LP Pierre Mendes France - Veynes

• **Département 13 – Bouches du Rhône**

Mme JULIA Françoise, LPO Denis Diderot - Marseille
M. YAHIA Ahmed, LP Louis Blériot - MARIIGNANE

• **Département 84 –Vaucluse**

Mme MARCONI Alia, LP Charles Mongrand - Port-de-Bouc
M. BOULANGER Charles, LP Argensol -Orange

ARTICLE 2 - Les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse et le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le

24 OCT. 2022

Bernard BEIGNIER
Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie
Bruno MARTIN